



Chers parents,

Suite au renforcement des mesures de lutte contre le Coronavirus pris par le Conseil de Sécurité National du 17 mars 2020, **seuls les enfants des parents travaillant dans les secteurs essentiels et ne pouvant pas faire du télétravail pourront être accueillis**. Nous vous demandons donc de bien vouloir faire compléter par votre employeur l'attestation ci-dessous.

### MESURES DANS LE CADRE DU COVID-19

#### ACCUEIL DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES COMMUNALES DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

#### ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR DU PARENT

Je soussigné Monsieur/ Madame .....

En qualité de .....

Pour la société/asbl/administration.....

certifie que la présence de Monsieur/Madame ..... est requise sur site.

Je certifie également que mon employé(e) n'est pas en mesure de travailler à domicile pendant la période de confinement.

Date, **cachet** et signature